

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 18/05/2026 - 4163 - 2011 B 00670 - 532 843 976 - A.F.T. NEUF ET RENOVATION

18 MAI 2026



EURL AFT NEUF ET RENOVATION

181 RUE DU HAMEL
76230 BOIS-GUILLAUME-BIHOREL

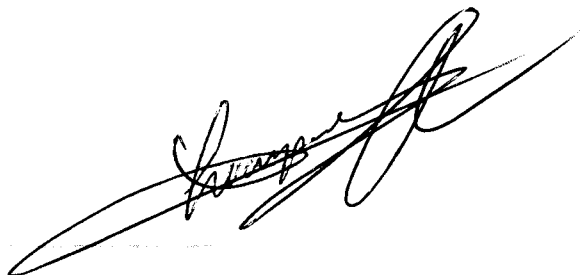
COMPTES ANNUELS

du 01/07/2023 au 30/06/2024

CEGIM

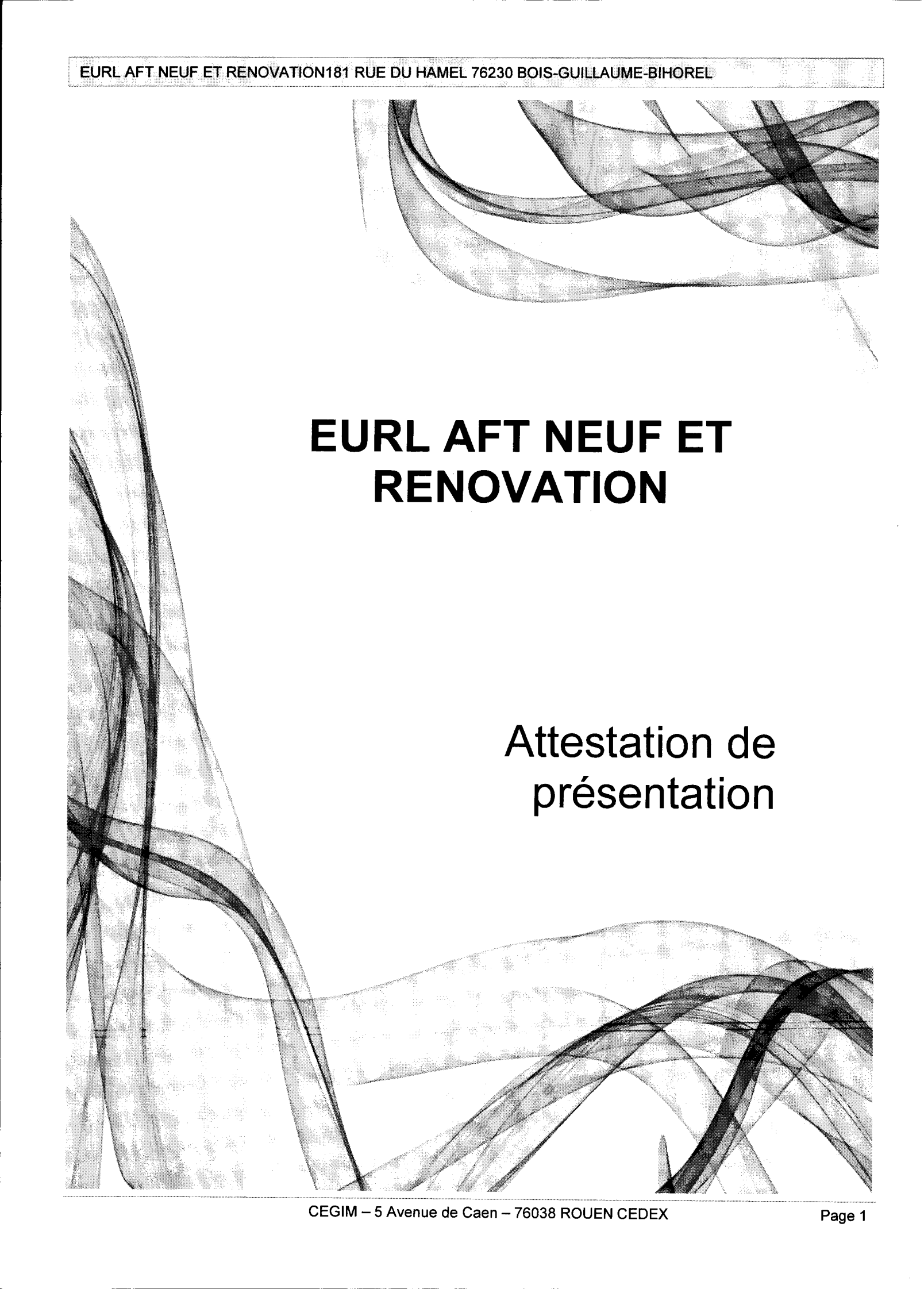
5 Avenue de Caen
76038 ROUEN CEDEX
Tél : 02 32 18 58 78
Email : info@cegim.net
www.cegim-expert-comptable.fr

Association de Gestion et de Comptabilité CEGIM
Inscrite au tableau de l'ordre de la Région Normandie
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - N° Siret 314 038 951 00062 - APE 6920 Z



Sommaire

Attestation de Présentation	2
Liasse fiscale	4
Règles et méthodes comptables	18
Bilan	20
ACTIF	20
<i>Actif immobilisé</i>	<i>20</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>20</i>
PASSIF	21
<i>Capitaux Propres</i>	<i>21</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>21</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>21</i>
Bilan détaillé	23
ACTIF	23
<i>Actif immobilisé</i>	<i>23</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>23</i>
PASSIF	24
<i>Capitaux Propres</i>	<i>24</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>24</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>24</i>
Compte de résultat	26
Compte de résultat détaillé	29
Soldes intermédiaires de gestion	32
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	35



EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Attestation de
présentation

Attestation de Présentation



MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 36 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	11 919,10 Euros
Chiffre d'affaires	64 668,84 Euros
Résultat net comptable	3 918,28 Euros

Fait à Rouen,
Le 20/09/2024

Christian MARTINEZ
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Christian Martinez', written over a horizontal line.



EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Liasse fiscale

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise <u>EURL AFT NEUF ET RENOVATION</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>181 RUE DU HAMEL 76230 BOIS-GUILLAUME-BIHOREL</u>																									
SIRET <table><tr><td>5</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td></tr></table>										5	3	2	8	4	3	9	7	6	0	0	0	2	0		
5	3	2	8	4	3	9	7	6	0	0	0	2	0												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2										
1	2																								
1	2																								
										Exercice N clos le <u>31/01/2024</u>															
ACTIF										Brut ¹		Amortissements-Provisions ²		Net ³											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilisations corporelles *		028	12 077	030	12 077																			
	Immobilisations financières * (1)		040		042																				
	Total I (5)			044	12 077	048	12 077																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																				
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	3 912	070			3 912																	
		Autres * (3)	072	985	074			985																	
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	7 023	086			7 023																	
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
Total II			096	11 919	098			11 919																	
Total général (I+II)			110	23 996	112	12 077		11 919																	
PASSIF										Exercice N ¹		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			3 000																	
	Écarts de réévaluation				124																				
	Réserve légale				126																				
	Réserves réglementées *				130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131																				
	Report à nouveau				134			2 605																	
	Résultat de l'exercice				136			3 918																	
	Subventions d'investissement				137																				
	Provisions réglementées				140																				
Total I					142			9 523																	
Provisions pour risques et charges					Total II	154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			1 298																	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169	431		857																	
	Comptes courants d'associés				173			242																	
	Autres dettes				175																				
	Produits constatés d'avance				174																				
Total III					176			2 396																	
Total général (I + II + III)					180			11 919																	
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 502, 503 et 504 du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **EURL AFT NEUF ET RENOVATION** Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 13/01/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209	214
		Services *		215	
				217	64 669
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	791
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
		dont amortissement du fonds de commerce			255
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259	260
Total des charges d'exploitation (II)				264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347	348	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 sexies D))	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. septies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989	
	ZRD (44. tiercesies)	127	ZRR (44. quinquiesies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexties)	992	Zone de développement prioritaire (44. septiesies)	993	
	Crédance due au report en arrière du déficit			346	
	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	655	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies A)	643	
	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies B)	645	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies C)	647	
Deduction exceptionnelle (Art 39. decies D)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39. decies E)	641		
Deduction exceptionnelle (Art 39. decies F)	990	Deduction exceptionnelle (Art 39. decies G)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				352	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
Déficits antérieurs reportables *	14 715	dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				370	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2024

EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : EURL AFT NEUF ET RENOVATION										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 605	442		444		446	6 605				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	4 900	462		464		466	4 900				
	Autres immobilisations corporelles	470	572	472		474		476	572				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	12 077	492		494		496	12 077				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	540	6 605	542		544		546	6 605				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	4 900	552		554		556	4 900				
	Autres immobilisations corporelles	560	572	562		564		566	572				
TOTAL		570	12 077	572		574		576	12 077				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, mises de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Handi- cra-	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589	590					
		Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	585	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 268C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : EURL AFT NEUF ET RENOVATION										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
	Dotations		Reprises								
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	14	715						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983	4	116						
Déficits reportables			984	10	599						
Déficits de l'exercice			969								
Total des déficits restant à reporter			970	10	599						
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives											
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	1 018
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	5 895
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	5 895
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	5 960
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	4 904
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise: EURL AFT NEUF ET RENOVATION Néant ☒ *

Exercice ouvert le: 01/07/2023 et clos le: 30/06/2024 Données en nombre de mois 1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *: 376

Dont apprentis 657

Dont handicapés 651

Effectifs affectés à l'activité artisanale 861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 108

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées 118

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 119

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges 105

TOTAL 1 106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 115

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation 143

Subventions d'exploitation reçues 113

Variation positive des stocks 111

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée 116

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation 153

TOTAL 2 144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats 121

Variation négative des stocks 145

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances 125

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 146

Taxes déductibles de la valeur ajoutée 133

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 148

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée 128

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 135

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 150

TOTAL 3 152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). 117

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ☒ 020

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022 Effectifs au sens de la CVAE * 023

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026

Période de référence 024 / / 160 / /

Date de cessation / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

30062024

SIREN

5 3 2 8 4 3 9 7 6

Dénomination de l'entreprise

EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Adresse (voie)

181 RUE DU HAMEL

Code postal

76230

Ville

BOIS-GUILLAUME-BIHOREL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	THIENPONDY	Prénom(s)	FABIEN
Nom marital		% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	100
Naissance :	Date	N° Département	80	Commune	AMIENS
Pays	FRANCE				
Adresse :	N°	Voie	RUE DU HAMEL		
Code Postal	76230	Commune	BOIS-GUILLAUME-BIHOREL	Pays	FRANCE

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
Pays					
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

30062024

SIREN

5 3 2 8 4 3 9 7 6

Dénomination de l'entreprise

EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Adresse (voie)

181 RUE DU HAMEL

Code postal

76230

Ville

BOIS-GUILLAUME-BIHOREL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SAOIE Experts-comptables Janvier 2024 : En préparation

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

		N° 2065-SD 2024 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01072023	et clos le	30062024
		Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
EURL AFT NEUF ET RENOVATION 181 RUE DU HAMEL 76230 BOIS-GUILLAUME-BIHOREL			
SIRET	5 3 2 8 4 3 9 7 6 0 0 0 2 0	Mét :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Travaux de menuiserie bois et PVC			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
		Société d'investissement immobilier cotée	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom/Adresse N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse N°	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays			
		Nom État de résidence N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE EXPERT	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
CEGIM 5 AVENUE DE CAEN 76100 ROUEN CEDEX			
Tél: 0232185878		Tél:	
OGA/OMGA		Identité du déclarant	
Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)		Date: 20092024 Lieu: BOIS-GUILLAUME-BIHOREL	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur ou certificateur conventionné :		Qualité et nom du signataire: FABIEN THIENPOND	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viséur ou certificateur conventionné		Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF)			
Prestataire :			

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préliminaire.

2024

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice**A- Règles de droit commun**

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report**A- Suivi des charges financières nettes en report**

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2024	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imposé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total								

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

CA18CHAPAY

[illegible]



EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Règles et méthodes
comptables

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	20 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 20 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériel et outillages industriel	3 à 7 ans
- Véhicules	2 à 5 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode suivante :

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 604,51	6 604,51			
Autres immobilisations corporelles	5 472,25	5 472,25			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	12 076,76	12 076,76			
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	3 911,75		3 911,75	5 796,90	- 1 885
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	984,80		984,80	92,56	892
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	7 022,55		7 022,55	7 685,03	- 662
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	11 919,10		11 919,10	13 574,49	- 1 655
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	23 995,86	12 076,76	11 919,10	13 574,49	- 1 655

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 3 000,00)	3 000,00	3 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	2 604,52	3 464,11	- 860
Résultat de l'exercice	3 918,28	-859,59	4 778
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	9 522,80	5 604,52	3 918
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	241,81	241,81	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 394,00	- 4 394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 297,65	917,59	380
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	41,00	911,80	- 871
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	430,84	1 141,77	- 711
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	385,00	363,00	22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 396,30	7 969,97	- 5 574
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	11 919,10	13 574,49	- 1 655



EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Installations tech., matériel & outillage indu	6 604,51	6 604,51			
215000000 MATERIEL ET OUTILLAGE	6 604,51		6 604,51	6 604,51	
281500000 AMORTS MATERIEL ET OUTILAGE		6 604,51	-6 604,51	-6 604,51	
Autres immobilisations corporelles	5 472,25	5 472,25			
218200000 MATERIEL DE TRANSPORT	4 900,00		4 900,00	4 900,00	
218400000 MAT INFORMATIQUE	572,25		572,25	572,25	
281820000 AMORTS MATERIEL TRANSPORT		4 900,00	-4 900,00	-4 900,00	
281840000 AMORTS MAT INFORMATIQUE		572,25	-572,25	-572,25	
TOTAL (I)	12 076,76	12 076,76			
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	3 911,75		3 911,75	5 796,90	- 1 885
411000000 CLIENTS	3 911,75		3 911,75	5 796,90	- 1 885
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	984,80		984,80	92,56	892
445660000 TVA SUR AUTRES BIENS SERVICES	96,80		96,80	92,56	4
445670000 CREDIT DE TVA A REPORTER	888,00		888,00		888
Disponibilités	7 022,55		7 022,55	7 685,03	- 662
512000010 BANQUE 1	7 022,55		7 022,55	7 685,03	- 662
TOTAL (II)	11 919,10		11 919,10	13 574,49	- 1 655
TOTAL ACTIF (0 à V)	23 995,86	12 076,76	11 919,10	13 574,49	- 1 655

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 3 000,00) 101300000 CAPITAL SOUSCRIT ET VERSE	3 000,00 3 000,00	3 000,00 3 000,00	
Report à nouveau 110000000 REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	2 604,52 2 604,52	3 464,11 3 464,11	- 860 - 860
Résultat de l'exercice	3 918,28	-859,59	4 778
TOTAL (I)	9 522,80	5 604,52	3 918
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés 455000000 ASSOCIES, COMPTES COURANTS	241,81 241,81	241,81 241,81	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours 419100000 ACOMPTES CLTS		4 394,00 4 394,00	- 4 394 - 4 394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000000 FOURNISSEURS	1 297,65 1 297,65	917,59 917,59	380 380
Organismes sociaux 437100000 COTISATIONS TNS ALLOCATIONS FAMILIA	41,00 41,00	911,80 911,80	- 871 - 871
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445500000 ETAT, TVA A DECAISSER 445710000 ETAT, TVA COLLECTEE A 10 % 445714000 ETAT, TVA COLLECTEE 20%	430,84 265,34 165,50	1 141,77 939,00 165,50	- 711 - 939 228
Autres impôts, taxes et assimilés 448600000 ETAT, CHARGES A PAYER	385,00 385,00	363,00 363,00	22 22
TOTAL (IV)	2 396,30	7 969,97	- 5 574
TOTAL PASSIF (I à V)	11 919,10	13 574,49	- 1 655



EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Compte de résultat

Compte de résultat

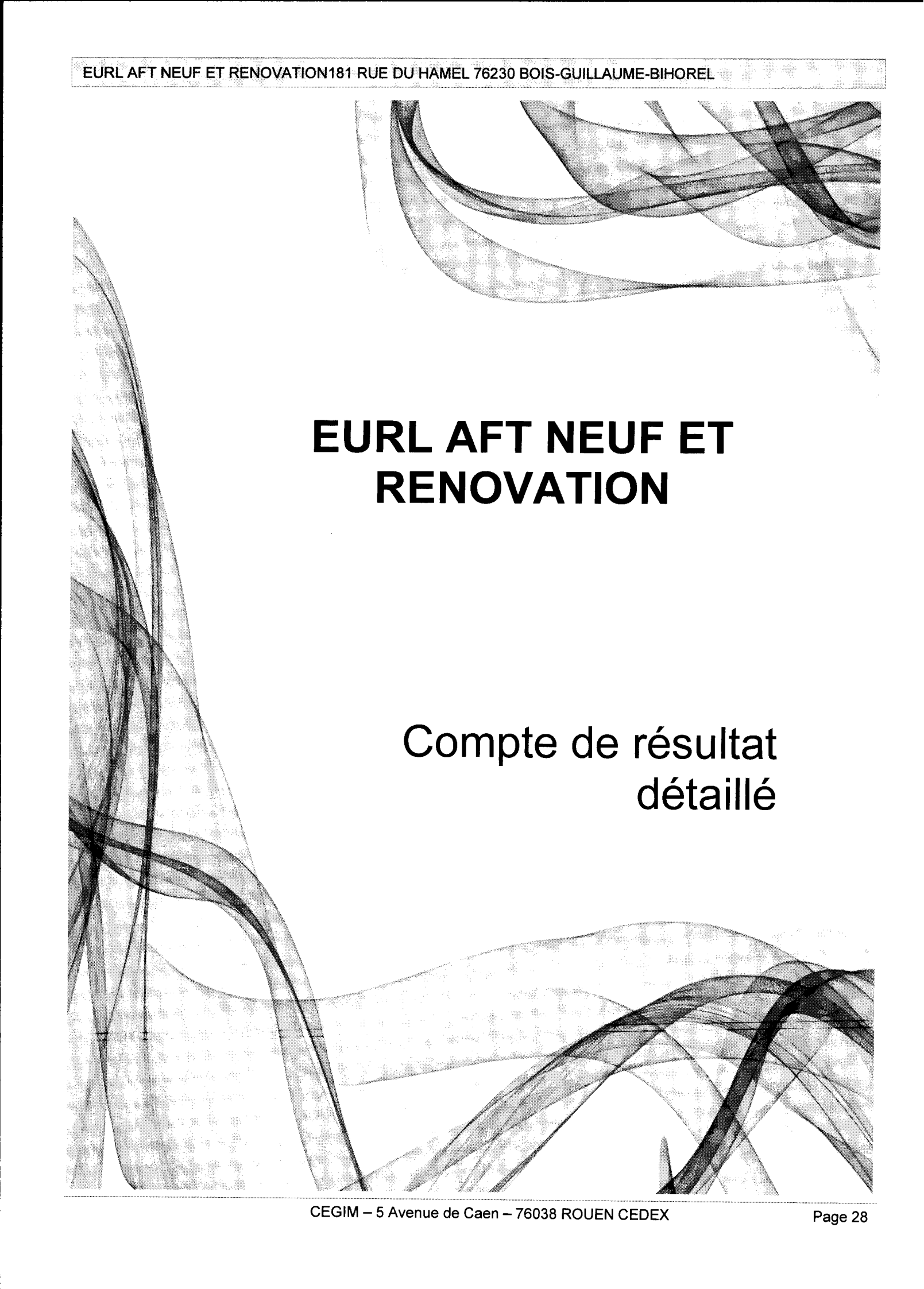
Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	64 668,84		64 668,84	59 127,36	5 541
Chiffres d'affaires Nets	64 668,84		64 668,84	59 127,36	5 541
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			201,71	132,54	69
Autres produits			0,26	0,02	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			64 870,81	59 259,92	5 611
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			18 575,48	17 289,36	1 286
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					7,44
Autres achats et charges externes			11 206,90	11 374,85	- 168
Impôts, taxes et versements assimilés			2 881,00	2 574,00	307
Salaires et traitements			21 177,62	20 592,44	585
Charges sociales			6 913,13	7 609,13	- 696
Dotations aux amortissements sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			0,40	0,73	-45,21
Total des charges d'exploitation (II)			60 754,53	59 440,51	1 314
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			4 116,28	-180,59	4 297
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilés					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER (V-VI)					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			4 116,28	-180,59	4 297

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	198,00	679,00	- 481	-70,84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	198,00	679,00	- 481	-70,84
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-198,00	-679,00	481	70,84
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	64 870,81	59 259,92	5 611	9,47
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	60 952,53	60 119,51	833	1,39
RESULTAT NET	3 918,28	-859,59	4 778	555,83
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



EURL AFT NEUF ET RENOVATION

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services	64 668,84		64 668,84	59 127,36	5 541
704100000 TRAVAUX ? 20 %				827,48	- 827
704400000 PRESTATIONS SERVICES 10	59 600,24		59 600,24	58 299,88	1 300
704500000 PRESTATIONS AUTO LIQUID	5 068,60		5 068,60		5 069
Chiffre d'affaires Net	64 668,84		64 668,84	59 127,36	5 541
					9,37

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	201,71	132,54	69	52,19
791800000 REFACTION FRAIS MIXTES	201,71	132,54	69	52,19
Autres produits	0,26	0,02		N/S
758300000 DIFFERENCES SUR TVA		0,02		-100
758800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	0,26			N/S
Total des produits d'exploitation (I)	64 870,81	59 259,92	5 611	9,47
Achats de matières premières et autres approvisionnement	18 575,48	17 289,36	1 286	7,44
601200000 ACHATS MATIERES PREMIERES 20 %	18 575,48	17 289,36	1 286	7,44
Autres achats et charges externes	11 206,90	11 374,85	- 168	-1,48
604000000 SOUS-TRAITANCE AL		362,80	- 363	-100
606130000 PROPANE, ACETYLENE, OXYGENE	114,00	458,17	- 344	-75,12
606140010 GAZ-OIL	2 468,22	2 231,45	237	10,61
606310000 PRODUITS D'ENTRETIEN	11,53	7,67	4	50,33
606320000 PETIT OUTILLAGE	593,85	244,92	349	142,47
606330000 VETEMENTS DE TRAVAIL		119,07	- 119	-100
606410000 FOURNITURES DE BUREAU	54,65	6,66	48	720,57
613510000 LOCATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE	58,83	75,96	- 17	-22,55
615510000 ENTRETIEN MATERIEL ET OUTILLAGE		53,42	- 53	-100
615531000 ENTRETIEN MAT. TRANSP. UTILITAIRE P	171,77	210,81	- 39	-18,52
616000000 ASSURANCES	3 491,22	3 246,36	245	7,54
622600000 HONORAIRES	2 535,00	2 314,13	221	9,54
622700010 FRAIS D'ACTES		245,82	- 246	-100
625200000 DEPLACEMENTS DE L'EXPLOITANT	835,53	1 021,36	- 186	-18,19
626210000 TELEPHONE MIXTE	403,42	265,07	138	52,19
626215000 TELEPHONE PROFESSIONNEL	148,25	157,98	- 10	-6,16
627000000 SERVICES BANCAIRES	320,63	353,20	- 33	-9,22
Impôts, taxes et versements assimilés	2 881,00	2 574,00	307	11,93
631320000 FORMATION CONTINUE TNS	134,00	128,00	6	4,69
635110000 CFE /CVAE	791,00	725,00	66	9,10
637200000 C.S.G. DEDUCTIBLE	1 956,00	1 721,00	235	13,65
Salaires et traitements	21 177,62	20 592,44	585	2,84
644000000 REMUNERATION GERANT	21 177,62	20 592,44	585	2,84
Charges sociales	6 913,13	7 609,13	- 696	-9,15
646200000 TNS, ASSURANCE MALADIE	391,00	586,00	- 195	-33,28
646300000 TNS, ASSURANCE VIEILLESSE	5 504,00	6 074,00	- 570	-9,38
646400000 MUTUELLE	475,45	443,06	32	7,31
646500000 PREVOYANCE	542,68	506,07	37	7,23
Autres charges	0,40	0,73		-45,21
658100000 DIFFERENCES DE REGLEMENT	0,01	0,01		0,00
658300000 DIFFERENCES SUR TVA	0,39	0,72		-45,83
Total des charges d'exploitation (II)	60 754,53	59 440,51	1 314	2,21
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 116,28	-180,59	4 297	N/S

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	4 116,28	-180,59	4 297	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	198,00	679,00	- 481	-70,84
671250000 PENALITES NON DEDUCTIBLES	198,00	412,50	- 215	-52,00
671800000 AUTRES CHARGES EXCEPT. / OP. DE GES		266,50	- 267	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	198,00	679,00	- 481	-70,84
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-198,00	-679,00	481	70,84
Total des Produits (I+III+V+VII)	64 870,81	59 259,92	5 611	9,47
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	60 952,53	60 119,51	833	1,39
RESULTAT NET	3 918,28	-859,59	4 778	555,83



EURL AFT NEUF ET RENOVATION

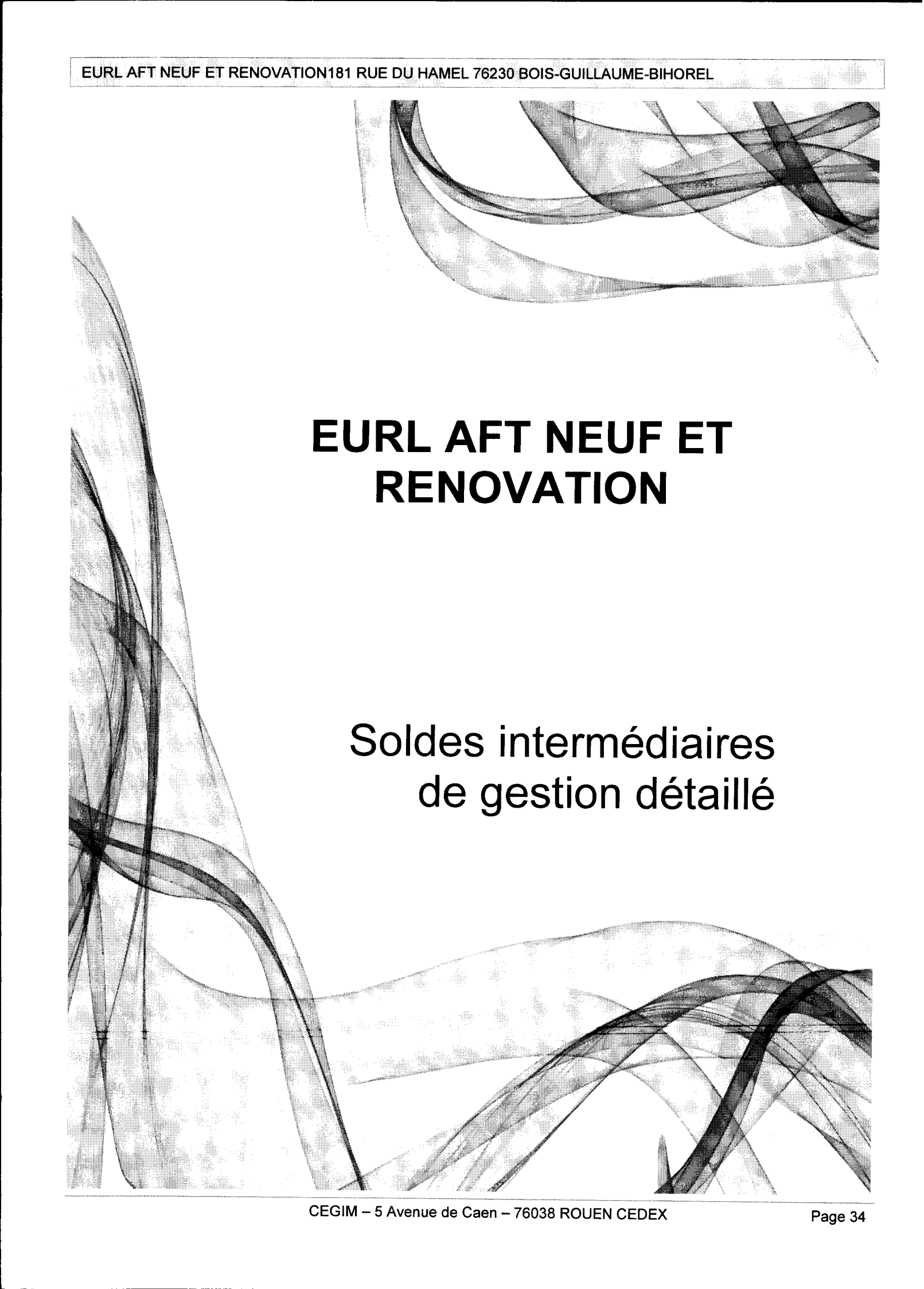
Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	64 668,84	59 127,36	5 541	9,37
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	64 668,84	59 127,36	5 541	9,37
- Matières premières et approvisionnements consommés	18 575,48	17 289,36	1 286	7,44
- Sous-traitance directe		362,80	- 363	-100
Marge brute sur production (II)	46 093,36	41 475,20	4 618	11,13
Taux de marge brute sur production	71,28 %	70,15 %		
Marge brute globale (I + II)	46 093,36	41 475,20	4 618	11,13
Taux de marge brute globale	71,28 %	70,15 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	11 206,90	11 012,05	195	1,77
Valeur ajoutée produite	34 886,46	30 463,15	4 423	14,52
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	53,95 %	51,52 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 881,00	2 574,00	307	11,93
- Salaires et traitements	21 177,62	20 592,44	585	2,84
- Charges sociales	6 913,13	7 609,13	- 696	-9,15
Excédent brut d'exploitation	3 914,71	-312,42	4 227	N/S
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	6,05 %	-0,53 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	0,26	0,02		N/S
- Autres charges de gestion courante	0,40	0,73		-45,21
+ Transfert de charges d'exploitation	201,71	132,54	69	52,19
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	4 116,28	-180,59	4 297	N/S
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	6,37 %	-0,31 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilés				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	4 116,28	-180,59	4 297	N/S
Résultat courant / chiffre d'affaires	6,37 %	-0,31 %		

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	198,00	679,00	- 481	-70,84
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-198,00	-679,00	481	70,84
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	3 918,28	-859,59	4 778	555,83
Résultat net / chiffre d'affaires	6,06 %	-1,45 %		



EURL AFT NEUF ET RENOVATION

**Soldes intermédiaires
de gestion détaillé**

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Variation	%
+ Production vendue	64 668,84	59 127,36	5 541	9,37
704100000 TRAVAUX ? 20 %		827,48	- 827	-100
704400000 PRESTATIONS SERVICES 10 %	59 600,24	58 299,88	1 300	2,23
704500000 PRESTATIONS AUTO LIQUIDATION	5 068,60		5 069	N/S
Production de l'exercice	64 668,84	59 127,36	5 541	9,37
- Matières premières et approvisionnements consommés	18 575,48	17 289,36	1 286	7,44
601200000 ACHATS MATIERES PREMIERES 20 %	18 575,48	17 289,36	1 286	7,44
- Sous-traitance directe		362,80	- 363	-100
604000000 SOUS-TRAITANCE AL		362,80	- 363	-100
Marge brute sur production (I)	46 093,36	41 475,20	4 618	11,13
Taux de marge brute sur production	71,28 %	70,15 %		
Marge brute globale (I + II)	46 093,36	41 475,20	4 618	11,13
Taux de marge brute globale	71,28 %	70,15 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	11 206,90	11 012,05	195	1,77
606130000 PROPANE, ACETYLENE, OXYGENE	114,00	458,17	- 344	-75,12
606140010 GAZ-OIL	2 468,22	2 231,45	237	10,61
606310000 PRODUITS D'ENTRETIEN	11,53	7,67	4	50,33
606320000 PETIT OUTILLAGE	593,85	244,92	349	142,47
606330000 VETEMENTS DE TRAVAIL		119,07	- 119	-100
606410000 FOURNITURES DE BUREAU	54,65	6,66	48	720,57
613510000 LOCATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE	58,83	75,96	- 17	-22,55
615510000 ENTRETIEN MATERIEL ET OUTILLAGE		53,42	- 53	-100
615531000 ENTRETIEN MAT. TRANSP. UTILITAIRE P	171,77	210,81	- 39	-18,52
616000000 ASSURANCES	3 491,22	3 246,36	245	7,54
622600000 HONORAIRES	2 535,00	2 314,13	221	9,54
622700010 FRAIS D'ACTES		245,82	- 246	-100
625200000 DEPLACEMENTS DE L'EXPLOITANT	835,53	1 021,36	- 186	-18,19
626210000 TELEPHONE MIXTE	403,42	265,07	138	52,19
626215000 TELEPHONE PROFESSIONNEL	148,25	157,98	- 10	-6,16
627000000 SERVICES BANCAIRES	320,63	353,20	- 33	-9,22
Valeur ajoutée produite	34 886,46	30 463,15	4 423	14,52
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	53,95 %	51,52 %		
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 881,00	2 574,00	307	11,93
631320000 FORMATION CONTINUE TNS	134,00	128,00	6	4,69
635110000 CFE /CVAE	791,00	725,00	66	9,10
637200000 C.S.G. DEDUCTIBLE	1 956,00	1 721,00	235	13,65
- Salaires et traitements	21 177,62	20 592,44	585	2,84
644000000 REMUNERATION GERANT	21 177,62	20 592,44	585	2,84
- Charges sociales	6 913,13	7 609,13	- 696	-9,15
646200000 TNS, ASSURANCE MALADIE	391,00	586,00	- 195	-33,28
646300000 TNS, ASSURANCE VIEILLESSE	5 504,00	6 074,00	- 570	-9,38
646400000 MUTUELLE	475,45	443,06	32	7,31
646500000 PREVOYANCE	542,68	506,07	37	7,23
Excédent brut d'exploitation	3 914,71	-312,42	4 227	N/S
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	6,05 %	-0,53 %		
+ Autres produits de gestion courante	0,26	0,02		N/S
758300000 DIFFERENCES SUR TVA		0,02		-100
758800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	0,26			N/S
- Autres charges de gestion courante	0,40	0,73		-45,21
658100000 DIFFERENCES DE REGLEMENT	0,01	0,01		0,00
658300000 DIFFERENCES SUR TVA	0,39	0,72		-45,83
+ Transfert de charges d'exploitation	201,71	132,54	69	52,19

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Variation	%
791800000 REFACTION FRAIS MIXTES	201,71	132,54	69	52,19
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod. financie	4 116,28	-180,59	4 297	N/S
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	6,37 %	-0,31 %		
Résultat courant avant impôts	4 116,28	-180,59	4 297	N/S
Résultat courant / chiffre d'affaires	6,37 %	-0,31 %		
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	198,00	679,00	- 481	-70,84
671250000 PENALITES NON DEDUCTIBLES	198,00	412,50	- 215	-52,00
671800000 AUTRES CHARGES EXCEPT. / OP. DE GES		266,50	- 267	-100
Résultat exceptionnel	-198,00	-679,00	481	70,84
Résultat net Comptable	3 918,28	-859,59	4 778	555,83
Résultat net / chiffre d'affaires	6,06 %	-1,45 %		



AFT
Neuf & Rénovation

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

18 MAI 2026



Société A.F.T. Neuf & Rénovation EURL

Au capital de 3000€

Siège : 181 rue du Hamel

76230 Bois Guillaume

RCS : ROUEN 532 843 976

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 octobre 2024

L'an deux mille vingt quatre,

Et le 15 octobre,

À 17 heures

L'associé unique et gérant de la Société A.F.T. Neuf & Rénovation EURL a réuni l'assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le gérant le 30 septembre 2024.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 octobre 2024

Examen par l'associé unique et approbation des comptes et du bilan de la Société A.F.T. Neuf & Rénovation.

Affectation du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2024.

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, représentée par son associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos s'élevant à 3918,28 € au compte report à nouveau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et gérant de la Société A.F.T. Neuf & Rénovation EURL

Fabien THIENPOND